

Le ministre change les règles et impose un oral « de titularisation » : inacceptable !

Signez la pétition FO

Le ministère a présenté fin août un projet d'arrêté « *fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation* » pour les collègues ayant réussi les concours 2020 sans avoir passé d'oraux.

La FNEC-FP-FO a rappelé que la crise du Covid n'avait rien imposé, que ce sont les décisions gouvernementales, celle du confinement, celle de ne pas faire passer d'oraux de concours, qui ont placé les nouveaux entrants fonctionnaires stagiaires dans cette situation, dont ils ne sont aucunement responsables.

Une telle attaque contre les droits des collègues nouveaux entrants n'est pas conjoncturelle. Elle participe de la politique qui vise à faire disparaître les concours et le statut. Le gouvernement voudrait pérenniser cette nouvelle mesure et ainsi fragiliser encore plus les stagiaires.

Les lauréats des concours 2020 doivent être pleinement lauréats. Pourquoi changer les règles du jeu en cours de route en leur imposant a posteriori un oral à la fin de l'année de stage ? L'année de stage est déjà assez lourde, avec une charge de travail excessive et les différents avis de titularisation (INSPÉ, tuteur, et directeur d'établissement dans le 2nd degré). Un tel oral risque d'entraîner un accroissement des non-titularisations, déjà bien trop importantes. En effet, comme l'avis issu de cet entretien sera transmis au jury académique de titularisation, on voit mal comment celui-ci pourrait ne pas tenir compte d'un avis « défavorable » ou « réservé ».

Cet oral de titularisation, arbitraire, inégalitaire, c'est la spoliation de tous les collègues du bénéfice du concours, donc du Statut !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se rassembler dans les réunions des réunions d'information syndicales, à mettre à l'ordre du jour la revendication :

- Abandon de l'oral de titularisation !
- Maintien du droit à la titularisation de tous les collègues !
- Maintien du droit au statut et des droits statutaires pour tous !

La FNEC FP-FO invite à signer et faire signer la pétition FO :

Je, soussigné, demande l'abandon de l'oral de titularisation et le maintien du droit à la titularisation de tous les collègues !



Nom prénom	Etablissement	Coordonnées (téléphone, mail)	Signature